

**JOURNEE MONDIALE DE L'ENVIRONNEMENT
ALGER, 5 JUIN 2006**

ALLOCUTION DE M. MARC DESTANNE DE BERNIS
COORDONNATEUR RESIDENT DES NATIONS UNIES

Excellences,
Mesdames et Messieurs,
Honorables invités,

Je suis très honoré d'avoir été invité à prononcer quelques mots, devant cette prestigieuse assemblée, à l'occasion de la célébration à Alger de la Journée Mondiale de l'Environnement.

Cette célébration constitue une excellente opportunité pour promouvoir l'action environnementale et rappeler qu'elle constitue un pilier fondamental du développement. Si la problématique de l'environnement figure en bonne place au sein de la déclaration du Millénaire et des Objectifs du Millénaire pour le développement, c'est qu'il existe une corrélation étroite entre la gestion rationnelle des ressources naturelles, la réduction de la pauvreté, et le développement durable.

Le thème choisi cette année, à savoir la conservation et la mise en valeur des zones arides, est particulièrement significatif dans le contexte de la réalisation des Objectifs du Millénaire. En effet, les populations vivant dans les zones arides et semi-arides du globe souffrent dans leur grande majorité de la pauvreté et de la précarité tandis que leurs mode de vie sont de plus en plus menacés par les phénomènes de désertification, amplifiés notamment par les effets du réchauffement climatique.

Sur le plan mondial, les zones arides et semi-arides ont souvent été perçues par les pouvoirs publics et les partenaires au développement comme des zones d'investissement à haut risque. Elles n'ont pas suffisamment bénéficié de politiques d'appui et de mise en valeur adaptées à leurs réalités physiques et humaines, ou assez conséquentes pour créer les conditions de leur développement.

En outre, il est désormais admis que les efforts de lutte contre la désertification ne peuvent être conçus séparément du développement socio-économique des zones arides. En effet, il existe des liens inextricables entre les phénomènes de pauvreté et de dégradation des ressources naturelles qui rendent nécessaire une approche intégrée des problèmes. Il est aujourd'hui reconnu par tous que l'avenir des zones arides passe aussi bien par une gestion durable des ressources naturelles que par une amélioration sensible du bien-être des populations locales.

Les Objectifs du Millénaire constituent à cet égard une opportunité historique de réduire les écarts de développement et de renverser les tendances à la dégradation des conditions de vie et du patrimoine naturel, dans les régions du monde qui n'ont pas jusqu'à présent bénéficié des politiques d'investissement et de développement à la mesure des enjeux et des défis. L'expérience démontre qu'avec des politiques et mesures appropriées, la désertification peut être arrêtée, les zones arides peuvent être préservées, productives et capables de générer des plus-values substantielles du point de vue économique et humain.

Je suis particulièrement heureux de ce que l'Algérie ait été choisie pour la célébration cette année de la Journée Mondiale de l'Environnement. Je vois dans ce choix la reconnaissance de l'action déterminée du Gouvernement, sous la direction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, pour répondre au défi du développement durable des zones arides du pays.

Le Plan National d'Action pour l'Environnement et le Développement Durable, élaboré et mis en œuvre sous la direction du Ministère de l'Aménagement du Territoire et de l'Environnement, constitue le cadre de référence en matière de stratégie environnementale pour l'Algérie.

Au sein de ce cadre stratégique, le Plan d'action National pour la lutte contre la désertification, préparé avec l'appui du Programme des Nations Unies pour le Développement, constitue un outil essentiel pour le développement intégré des zones arides algériennes. Il s'inscrit dans l'ambitieuse politique nationale d'aménagement du territoire et de développement des hauts plateaux et du sud mise en œuvre par le Gouvernement. Il met un accent particulier sur la promotion et la valorisation de moyens d'existence durables, l'élimination de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie ainsi que la conservation de la diversité biologique, au travers d'une approche participative impliquant pleinement les collectivités locales et les associations de la société civile.

La mise en œuvre du Plan national nécessite la mobilisation de moyens importants, non seulement matériels mais également humains, afin de contrer efficacement les tendances à la désertification et de relever le défi du développement durable des zones arides de l'Algérie, dans le cadre de la réalisation des objectifs du Millénaire.

Le Système des Nations Unies en Algérie, à la place modeste qui est la sienne, se réjouit d'accompagner le Gouvernement Algérien dans son effort exemplaire de lutte contre la désertification et de développement des zones arides. Nous apprécions pleinement les partenariats féconds établis avec les institutions nationales et mettrons tout en œuvre pour continuer à justifier la confiance qui nous a été accordée.

La récente approbation de plusieurs projets de coopération dans ce domaine, qu'il s'agisse d'appui au développement local intégré de communautés du sud, de conservation de la diversité biologique dans les zones arides, de promotion de l'éco-tourisme ou encore de gestion intégrée des sols, témoigne de notre engagement à continuer dans cette voie, en appui au développement durable du pays.

Je vous remercie.